

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE - SESSION 2024

Épreuves orales et pratiques obligatoires Documents à transmettre au jury

		CLASSE DE PREMIÈRE ou ÉPREUVE SUBIE PAR DÉROGATION		CLASSE DE TERMINALE		ÉPREUVE ORALE DE CONTRÔLE	
		Document à préparer en vue de l'épreuve	À transmettre	Document à préparer en vue de l'épreuve	À transmettre	Document à préparer en vue de l'épreuve	À transmettre
Toutes séries	Français	Récapitulatif des œuvres et des textes étudiés durant la classe de première (pour les candidats scolaires ce document doit être signé par le professeur et le chef d'établissement)	Le jour de l'épreuve			Récapitulatif des activités de la classe de première (pour les candidats scolaires ce document doit être signé par le professeur et le chef d'établissement)	Le jour de l'épreuve
	Philosophie					Candidats scolaires : note visée par le chef d'établissement dans laquelle est indiquée l'œuvre philosophique étudiée en cours d'année + un exemplaire de l'œuvre. Les candidats individuels apportent une note présentant les textes étudiés ainsi que les questions auxquelles ils ont été associés.	Le jour de l'épreuve
	Grand oral			Fiche indiquant obligatoirement les deux questions préparées par le candidat portant sur l'enseignement de spécialité pour lequel le programme prévoit la réalisation d'une étude approfondie. ▲ Pour les candidats scolaires, la fiche doit être impérativement signée par le professeur de la spécialité concernée et porter le cachet de l'établissement.	Le jour de l'épreuve		
	Enseignement moral et civique	Liste des domaines étudiés. Pour les candidats scolaires qui présentent l'évaluation ponctuelle au titre d'une évaluation de remplacement : la liste doit être visée par le professeur d'enseignement moral et civique et par le chef d'établissement.	Le jour de l'épreuve	Liste des domaines étudiés Pour les candidats scolaires qui présentent l'évaluation ponctuelle au titre d'une évaluation de remplacement : la liste doit être visée par le professeur d'enseignement moral et civique et par le chef d'établissement.	Le jour de l'épreuve		
STMG	Sciences de gestion et numérique	Dossier d'étude de gestion d'une dizaine de pages à envoyer à l'académie	5 jours avant l'épreuve ⁽¹⁾				
STI2D	Innovation technologique	Support numérique de présentation (l'évaluation porte sur un dossier technique remis au candidat par la Dec cinq semaines avant l'épreuve)	Le jour de l'épreuve				
S2TMD	Economie, droit et environnement du spectacle vivant	Dossier papier qui synthétise le projet du candidat (cinq pages environ, hors annexe)	Le jour de l'épreuve				
	Culture et sciences chorégraphiques					Carnet de bord élaboré par l'élève au cours du cycle terminal	Le jour de l'épreuve
	Culture et sciences musicales					Livret personnel du candidat comprenant au moins 5 œuvres particulièrement travaillées durant l'année de terminale.	Le jour de l'épreuve
	Culture et sciences du théâtre					Carnet de bord élaboré par l'élève au cours du cycle terminal	Le jour de l'épreuve
	Pratique chorégraphique			Enregistrement musical de la composition personnelle du candidat sur support numérique	Le jour de l'épreuve		
	Pratique musicale			Premier temps Candidats instrumentalistes : Deux exemplaires des partitions du programme Candidats chanteurs : Deux exemplaires des partitions du programme présenté Candidats formation jazz ou musiques actuelles : Un exemplaire des supports audios utilisés (non obligatoire, recommandation) Candidats formation musiques traditionnelles : Un relevé thématique ou un schéma explicitant chacune des œuvres du programme (non obligatoire, recommandation) Candidats formation en composition-création : dossier d'œuvres personnelles incluant un texte (6 pages max) accompagné d'illustrations sonores au format CD audio. Troisième temps : Quelques extraits vidéo représentatifs d'une pratique collective musicale mené durant l'année scolaire	Le jour de l'épreuve	sauf pour les candidats formation en composition-création ⁽¹⁾	
Pratique théâtrale			Liste de cinq à sept scènes préparées et accompagnées chacune d'une courte note d'intention	Le jour de l'épreuve			

⁽¹⁾ Les documents sont à transmettre à la Division des examens et concours de l'académie de Poitiers (5 jours avant l'épreuve pour sciences de gestion et numérique ; date précisée ultérieurement par la Dec 2 pour les candidats formation en composition-création) :

- soit par mail à ea.bacgt@ac-poitiers.fr pour les épreuves de la classe de première ou à bac.techno@ac-poitiers.fr pour les épreuves de la classe de terminale et les épreuves subies par dérogation ;
- soit par courrier (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Rectorat de l'académie de Poitiers
 Division des examens et concours - DEC 2
 22 rue Guillaume VII le Troubadour
 CS 40625